

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU FINISTERE  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 DU PAYS DE LANDIVISIAU



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
 séance du 16 décembre 2025

**Délibération n°2025-12-149**

Date de convocation : 10 décembre 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

**Association de développement à l'économie sociale et solidaire (ADESS) – Attribution de subvention**

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 du mois de décembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Plougourvest, salle intergénérationnelle « Le Pouldu », sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

<u>Présents</u>	M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie
<u>Ont donné procuration</u>	M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine M. LE BORGNE Laurent à Mme LE GUERN Marlène M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	M. BRAS Philippe M. PHELIPPOT Samuel

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. JEZEQUEL Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'association de développement à l'économie sociale et solidaire (ADESS), qui intervient à l'échelle de la Bretagne, est intervenue ces dernières années pour accompagner concrètement des projets sur notre territoire.

L'économie sociale ou économie sociale et solidaire (ESS) désigne la branche de l'économie regroupant les organisations privées (scop, scic, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale. Du commerce équitable à l'épargne solidaire, en passant par les innovations sociales dans le champ de la protection de l'environnement, de la lutte contre l'exclusion, de la santé ou de l'égalité des chances, l'ESS apporte une réponse à de nombreux enjeux de société contemporains.

#### Missions de l'association

- accompagner à la création et au développement d'activités et d'entreprises de l'ESS,
- impulser et piloter des projets territoriaux collectifs dans le champ de l'ESS,
- promouvoir et sensibiliser à l'ESS.

#### Projets

- poursuivre les permanences d'accueil de porteurs de projets sur le territoire,
- rencontrer les organisations et entreprises de notre territoire pour créer un réseau et mesurer leurs besoins,
- mettre en place des cycles d'événements locaux réguliers pour la promotion et la sensibilisation à l'E.S.S.,
- développer l'accompagnement des communes rurales dans leurs projets,
- élaborer un diagnostic des tiers lieux du Pays de Morlaix.

Il est proposé, pour l'année 2025, d'octroyer une subvention de 2 000 € au profit de l'ADESS.

Vu le bureau communautaire en date du 4 novembre 2025 ;

Vu la conférence des maires en date du 9 décembre 2025 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Robert Bodiguel, vice-président ;

#### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Valide, au titre de l'année 2025, l'attribution d'une subvention au profit de l'association de développement à l'économie sociale et solidaire pour un montant de 2 000 euros.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 18 décembre 2025.

Le Secrétaire de séance,  
Jean JEZEQUEL.



Le Président,  
Henri BILLON.


